

# Stage aquarelle avec MARC FOLLY

## au Domaine de La Garde, Bourg-en-Bresse

### le mercredi 7 et jeudi 8 octobre 2026

#### A- Les conditions financières et termes du stage

- **Hébergement en pension complète** : arrivée la veille au soir du stage à partir de 18 h et départ le lendemain matin du stage après le petit déjeuner. Trois nuits, 3 petits déjeuners, 2 déjeuners et 2 diners. Les conditions : Six chambres disponibles au charme d'antan, avec deux salles de bains à partager. Les chambres sont au 1<sup>er</sup> étage de l'habitation sans ascenseur avec soit un grand lit, soit deux lits. L'attribution des chambres se fera selon que le stagiaire arrive seul, en duo ou en couple et disponibilités de l'offre.
- **Stage deux jours sans hébergement** pour les domiciliés proches du stage **qui s'engagent à arriver à l'heure aux 2 journées de stage** : Démarrage du stage le premier jour à 9 h. Les horaires seront ensuite précisés par le maître de stage.
- L'ensemble des stagiaires partage les 2 repas déjeuners sur place fournis par le Domaine de la Garde pour une meilleure convivialité. Pour les pensions complètes, les modalités de prise des petits déjeuners et diners seront précisées sur place.

#### Assurance voyage

Les tarifs n'incluent aucune assurance.

Veuillez noter que tous les stages excluent l'assurance voyage et qu'il est de la responsabilité de chaque stagiaire de l'organiser pour lui-même. Le Domaine de La Garde ne peut être tenu responsable de toute perte financière résultant d'annulations que vous avez effectuées en raison de votre incapacité à voyager pour quelque raison que ce soit.

**Transports** : arrivée au Domaine de La Garde par voiture, Train (gare TGV à Bourg en Bresse).

#### Fumer

Il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments de La Garde.

**Pour les stagiaires hébergés**, l'arrivée se fait la veille à partir de : 18 h

- Conditions financières :
- 1-Prix de la **partie pédagogique** : **200 euros** pour chaque stagiaire à remettre à Marc Folly (chèque à l'ordre de Marc Folly, ou espèces) pendant le stage.
- 2- Prix par personne pour l'hébergement et restauration **en chambre, seul** : 300 euros
- **TOTAL du financement : 500 euros par personne avec la partie pédagogique**
- 3-Prix par personne pour une **chambre double** avec restauration : 220 euros
- **Total du financement : 420 euros par personne avec la partie pédagogique**
- 4-Prix pour les locaux avec les 2 déjeuners : 40 euros.
- **Total du financement : 240 euros avec la partie pédagogique**

**Conditions de versement :**

**Une première partie :**

Pour les pensions complètes : Acompte de 100 euros par personne à verser pour retenir sa place après avoir rempli la fiche d'inscription.

Pour les locaux : envoyer un versement de 40 euros par personne pour retenir sa place Après avoir rempli la fiche d'inscription..

Le paiement des acomptes se fait par chèque à *l'ordre de Domaine de la Garde* et envoyé à l'adresse suivante *Domaine de la Garde, à l'attention de Véronique TIREL*

*27 chemin des narcisses*

*01000 Bourg en Bresse.*

ou virement bancaire (dans ce cas demander à Véronique TIREL : [verotirel2@hotmail.fr](mailto:verotirel2@hotmail.fr))

**Une Deuxième partie-** paiement du solde de l'hébergement six semaines avant le début du stage(200euros ou 120 euros selon les situations)

Le paiement peut se faire par chèque envoyé à *l'ordre de Domaine de la Garde* et envoyé à l'adresse suivante *Domaine de la Garde, à l'attention de Véronique TIREL*

*27 chemin des narcisses*

*01000 Bourg en Bresse.*

ou virement bancaire

**Troisième partie -** Paiement à l'artiste à son arrivée sur place : 200 €

*Le premier versement acompte est remboursable si le solde n'est pas payé six semaines avant le stage. La place sera offerte aux demandes sur liste d'attente. Si le stage est annulé par l'organisateur, les deux paiements seront entièrement remboursés.*







## Chambres au Manoir du Domaine de La Garde

